

« Beaucoup de nos confrères et consoeurs sont conscients de ce qui se passe mais ils n'osent pas parler car il y a des menaces de dé-conventionnement par les autorités de santé, des menaces de convocations et radiations par le Conseil de l'Ordre. On va demander à ces confrères qui sont là, qui sont proches et nous soutiennent, d'être visibles car la population française doit savoir quelle a une médecine et des médecins qui sont prêts à les soigner. Nous n'avons pas aujourd'hui d'éléments qui justifient toutes ces contraintes liberticides et l'effondrement de notre société sur le plan social et économique. Nous sommes inquiets et il est temps d'agir pour remettre le pays dans la vie.

Pendant cette conférence, étaient présentés officiellement :

- **Résolution 1 – Création d'un Conseil Scientifique Indépendant** – information à venir dans une conférence de presse élargie qui détaillera les résolutions annoncées ici.
- **Résolution 2 – Projet de résolution déposé à l'Assemblée nationale pour supprimer l'état d'urgence sanitaire.**

La situation que les Français connaissent aujourd'hui est un état d'urgence sanitaire qui dure depuis début mars 2020 et qui aujourd'hui par des mesures transitoires est prolongé de fait jusqu'au 31 mars 2021. Jean Castex a annoncé que cet état d'urgence sanitaire va être revoté et que nous aurons des mesures transitoires d'urgence sanitaires jusqu'au 31 décembre 2021. Donc, pendant toute l'année 2021, la population française devrait se soumettre à des décisions unilatérales de l'exécutifs puisque dans le cadre d'un état d'urgence, les deux chambres parlementaires ne servent quasiment à rien. L'état d'urgence permet de prendre des décisions tels que les différents confinements successifs mais également les couvre-feux, donc les citoyens français n'ont plus la liberté de circulation, la liberté d'entreprendre et cela devient extrêmement grave par rapport à l'économie. Et toutes ces privations de libertés a des impacts catastrophiques, économiques, sociaux, psychiques... Catherine Wonner, en tant que parlementaire à l'Assemblée nationale, a

déposé un projet de résolution pour supprimer cet état d'urgence sanitaire, pour que tous les Français puissent à nouveau accéder librement aux soins, assurer aux médecins de première ligne la liberté de prescription et permettre aux citoyens de pouvoir choisir librement de se vacciner ou non, sans passer par de l'extorsion à la liberté de vaccination. Il faut que chacun puisse décider y compris les personnes âgées quelque soit l'endroit où elles se trouvent, à la maison ou en structure, avec un véritable consentement éclairé. **En effet, le décret qui a été publié par le gouvernement juste la veille de Noël et qui limite l'expression des médecins est aussi très préoccupant car on sent qu'il y a à la fois une mise sous cloche de tous les citoyens, à la fois sur la liberté de circulation, la liberté d'accès aux soins mais aussi sur la liberté d'expression et cela devient extrêmement préoccupant.**

- **Résolution 3 Création d'une cellule stratégie thérapeutique** qui fera des recommandations extrêmement rapidement, de façon collégiale bien entendu.
- **Rappel de l'importance de la prévention qui passerait par la vitamine D, par le Zinc, la vitamine C et par d'autres approches complémentaires en fonction du médecin que chaque patient aura la liberté de choisir et de consulter.** Il est important que la population n'attendent pas le vaccin sur lequel nous reviendrons plus tard pour faire de la prévention. Nous savons que dans les EPAD, il y a des carences en vitamine D, beaucoup de Français le sont, nous savons que le zinc est un anti-viral qui permet de réduire les formes graves. Il est dommage et nous regrettons depuis des mois qu'il n'y est pas de recommandations officielles qui permettraient peut-être à tous les médecins de prescrire beaucoup plus ces produits de prévention. Ce sont des mesures de bon sens qui peuvent aider tout le monde sans aucun effets secondaires, en attendant d'autres approches et peut-être un vaccin quand il sera suffisamment efficace

- Le gouvernement fait des recommandations médicales et a remplacé les médecins en disant qu'il n'y a pas de traitements et les antibiotiques ne doivent pas être utilisés. Si vous avez suivi les recommandations du gouvernement, il faut Tester, Isoler, Tracer. Or, il est extrêmement préoccupant qu'ils aient oublié le mot si important qui est de Traiter. Hors, un médecin traite tous ses patients. Le paradoxe extraordinaire est que les personnes qui ont osé dire de ne pas traiter ont la légion d'honneur et inversement, les médecins qui ont traité et soigné des patients avec succès se retrouvent devant les conseils de l'ordre ou devant les tribunaux soit disant pour avoir traité des malades. **Toutes les publications du monde entier constatent que la létalité c'est-à-dire le nombre de morts par rapport au nombre de malades infectés chutent, environ de 50% au minimum suivant les traitements adoptés, en fonction du traitement ambulatoire précoce. Les pays qui ont laissé leurs médecins prescrire ont un taux de mort par millions d'habitant bien inférieur à la France.**
- **Ces traitements ambulatoires précoces ont été prouvés par des médecins généralistes et médecins de ville, les seuls qui pouvaient prouver l'efficacité de ces traitements.** Situation paradoxale où tous les médecins hospitaliers qui passaient et passent à la TV sont des médecins qui voient les malades trop tard, c'est-à-dire non plus dans la phase virale mais dans la phase inflammatoire où le traitement ne sert plus à rien. En revanche, les médecins qui voient les malades et les traitent efficacement sont inaudibles, ne passent jamais dans les grands médias.
- **Nous sommes très énervés par rapport à la communication de jeudi 7 janvier 2021 qui dit de ne pas consulter, et donc de modifier complètement le circuit habituel de soins. Notre message est à tous les citoyens de faire comme d'habitude et aux premiers symptômes de contacter votre médecin et d'être ausculté par les médecins de première ligne. Gardez vos habitudes et allez voir vos médecins traitants.**

- **Création d'une Cellule Chiffre** – un des objectifs est de faire des statistiques avec des gens compétent sur des données de l'INSEE et non sur des données inventées pour essayer de faire la lumière sur ces décès qui conditionnent en grande partie l'État d'urgence sanitaire dans lequel on vit.
- **Création de la Cellule Vaccin** – jusqu'à présent, les vaccins ont été testé exclusivement sur des gens en bonne santé d'âge moyen de 50 ans. Or, pour l'instant, nous vaccinons des gens d'âge moyen de 80 ans en mauvaise santé. Donc nous prenons un pari sur l'avenir en espérant que le vaccin sera efficace sur ces gens là. Nous voyons que les pays qui ont le plus vacciné sont aussi les pays qui re-confinent donc cela doit nous pousser à poser des questions. Ensuite les vaccins sont durs à conserver et donc il n'est pas sûr qu'il y ait encore du RNAm dans la seringue et aussi nous souhaiterions un recueil strict des chiffres autour de la vaccination comme le nombre de morts suite à la vaccination, effets secondaires, et surtout combien de personnes seront malades même après avoir été vaccinés car nous n'avons pas ces chiffres aujourd'hui et encore moins pour une population de personnes âgées. Le mot Liberté doit être une réalité et non un mot sur le fronton de nos mairies. **Nous demandons la Liberté vaccinale absolue comme la liberté de prescrire. Il est essentiel que nous ayons la liberté de choisir et à commencer à propos d'un vaccin sur lequel nous avons peu de données.**
- **Création d'une Cellule Information Population** – cette crise sanitaire est aussi une crise de la communication. On entend beaucoup de dogmes, beaucoup de doutes sur l'État de nos connaissances actuelles : RDV sur le site www.reinfocovid.fr
- **Inquiétude au sujet des EPAD.** Alain Houpert, sénateur et radiologue : » Les radiologues ont été sur le front car au départ les radiologues étaient ceux qui pouvaient dire si on était atteint ou non de la Covid19. J'ai bcp de collègues qui ont été atteint du Covid et qui ont choisi d'être traité et s'en sont sortis. Et à partir de là, de moi est sorti le doute. Nous

sommes tous des médecins sortis de l'université et à l'université ce que l'on apprend, c'est à douter. La France est peuplée d'EPAD : On évalue la qualité d'une société par laquelle on traite nos aînés. Les personnes âgées ont été en première ligne car on n'a pas su quoi en faire : souvenez-vous du Décret, première fois que l'on a vu cela depuis Hippocrate qu'un gouvernement conseille aux médecins de prescrire des médicaments pour aller vers la sédation, le fameux Rivotril. Ces personnes âgées ont souffert d'isolement. Comme le dit Erik Orsenna, **la pire des choses qui puissent arriver dans l'histoire est d'empêcher les personnes en fin de vie de voir leurs familles et de dire au revoir**. Ces patients ont été dans l'isolement dans leur chambre, sont morts sans dire en revoir.

» En tant qu'homme, cela me choque et j'aimerais que l'on mette un peu plus d'humanité dans la gestion de cette crise sanitaire qui n'est qu'une gestion technocrate et administrative. «

Je souhaite que l'on nous donne des chiffres des morts dans les EPAD parce qu'il va falloir compter après la crise pour savoir ce qui s'est passé. Ils sont en première ligne car ce sont les premiers à être vaccinés. Le consentement doit être Libre, Éclairé et Écrit. Écrit est important car cela laisse des traces. Il faut que le consentement soit libre et éloigné de toute coercition, c'est-à-dire que toute personne âgée qui ne veut pas se faire vacciner soit libre d'avoir accès par exemple à la cantine, aux repas pris en commun avec tous les autres habitants de l'EPAD

- **Rappel au Conseil de l'Ordre des Médecins qui convoquent de façon totalement inégalitaire : « le Conseil de l'Ordre a deux rôles majeurs, la protection des patients et la protection du rôle des médecins dans la protection de la santé »** – ce n'est pas la protection des médecins mais bien la protection du rôle des médecins. Le conseil de l'ordre n'a pas pendant cette crise défendu la liberté de prescription, et est resté totalement silencieux sur le décret du 23 décembre interdisant la parole des médecins – beaucoup de

mesures sont parues entre Noël et Nouvel An; c'est-à-dire pendant vacances. Nous attendons une réponse du conseil sur cette parole libre que nous devons tous garder.

- les Syndicats des médecins aussi ne sont pas actifs sur la défense de tous nos confrères et consoeurs de terrain qui ont fait du mieux qu'ils pouvaient pour soigner, soutenir même avec peu de moyens. A noter que l'on nous a enlevé bcp de moyens comme les tests thérapeutiques et diagnostics. **Nous appelons donc les syndicats à revenir sur leur mission première qui est de défendre les médecins.**